

Rogny-les-Sept-Écluses



Bulletin municipal



2015

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
L'équipe municipale • Les Commissions	2
Finances communales	3
Horaires des cars • Infos commune	4
Ramassage des ordures ménagères • Infos commune	5
Relais de Services publics • Numéros utiles	6
Agence postale	7
Démarches administratives	8 - 9
État civil • Objets trouvés	10
Villes et Villages fleuris	11
Action municipale	12 à 14
Infos - Accessibilité	15
Civisme	16
Déchets - Infos pratiques	17
Services à la personne	18
Action touristique	19 - 20
École primaire de Rogny	21 - 22
Petite enfance • Les p'tites frimousses	23
Autrefois à Rogny-les-Sept-Écluses	24
Fêtes de Noël	25
Vie associative	26 à 29



- Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal la Commission correspondante, les Présidents et Responsables d'associations, certains commerçants.
- Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les Conseillers municipaux ; si des erreurs ou des omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir.
- Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.

Le mot du Maire

« Au seuil de cette nouvelle année, au nom de la Municipalité, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie.

Les événements marquants de l'année :

- Tout d'abord la salle culturelle et touristique, commencée en 2013, elle est en cours d'achèvement.

Je n'oublierai pas les travaux du lotissement des Claveries et la création du verger conservatoire qui l'accompagne.

- Le cimetière avec son espace cinéraire doté d'un columbarium, de caves urnes et d'un jardin du souvenir qui était très attendu.

- L'aménagement du lavoir, intérieur et extérieur, par nos employés municipaux avec des plantations prévues en janvier, le reprofilage de fossés et divers travaux de voirie effectués dans différents secteurs du village.

- Notre camping a été réaménagé par les employés (peintures refaites, installation d'un grillage et d'un portillon), les portes changées, le chemin et les abords réalisés par des entreprises locales.

- La sonorisation de l'église a été effectuée et l'installation électrique entièrement refaite.

- Les bornes à incendie ont été entièrement révisées et le contrôle électrique de tous les bâtiments publics effectué.

- 2 pompes de la station de relevage d'assainissement quai Sully ont été changées et des travaux de raccordement public au réseau, pour un particulier, effectués.

- Les boiseries du logement communal rue de la Puisaye ont été refaites par une entreprise locale et les peintures par un employé municipal.

- Septembre et la rentrée scolaire ont vu la mise en place d'une animation qui nécessite la présence de 2 personnes dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Une mini garderie, ouverte à tous, a été mise en place pour 1 € le matin et 0,50 € le soir.

- La réhabilitation du réseau d'assainissement ainsi que de la station d'épuration est engagée.

- Le rebouchage des trous sur les routes réalisé par nos employés avec l'aide matérielle et humaine de la commune de Saint Martin des Champs.

Les projets 2015 :

- La Municipalité devrait signer bientôt une convention concernant le monument historique des sept écluses. Une étude a été lancée pour l'aménagement, la sécurisation, le panneautage du site et un cabinet d'architectes a été retenu. C'est un projet important pour notre village, mais indispensable compte-tenu de la notoriété de notre monument. Pour ce projet, nous avons l'aide technique de la communauté de communes Cœur de Puisaye et des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de la Communauté de Communes Cœur de Puisaye et de VNF.

- Nous devons finir l'enrobé ainsi que l'allée piétonne reliant la rue des vignes à l'allée des bouvreuils dans notre lotissement du colombier.

- Nous envisageons une première tranche de travaux chemin du Gaufré, le curage de fossés et l'arasement des banquettes, la rénovation du local sanitaire quai Sully, la remise en état des peintures en divers endroits du village.

- L'office de tourisme étant devenu communautaire, nous devons réfléchir à une nouvelle gestion du camping.

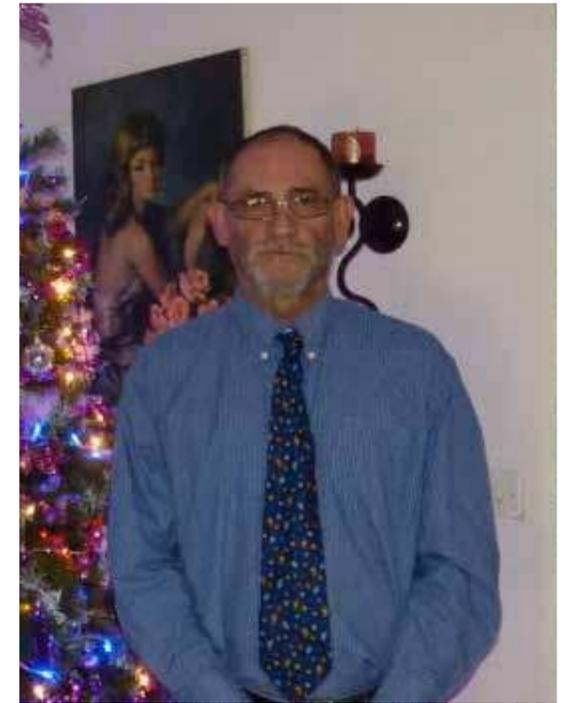
Rogny est un site exceptionnel, nous avons le devoir de le mettre en valeur.

Pour ma part et au nom du conseil, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui s'investissent dans la vie de la cité, à savoir, les élus, les responsables d'associations et leur entourage et les bénévoles de tous horizons. Je souhaite également beaucoup de réussite aux chefs d'entreprises, petites ou moyennes ainsi qu'à tous leurs collaborateurs.

Chaque année, la commune s'investit dans le fleurissement et entraîne dans son sillage un certain nombre de personnes qui embellissent leur maison, leur pelouse et leur balcon. Nous remercions celles et ceux qui ont fait l'effort et nous les encourageons à poursuivre leur action.

Bravo à tous, ainsi qu'aux agents communaux qui, chaque jour entretiennent le patrimoine paysager communal.

Je souhaite que 2015 soit une année heureuse pour vous tous et que tous vos projets se réalisent. »



L'Équipe municipale

- **Gérard FOUCHER**, Maire, Agent de maîtrise - retraité
- **Claude SAMYN**, 1^{er} Adjoint, Agriculteur - retraité
- **Jean-Marc SOULARD**, 2^e Adjoint, Expert automobile - retraité
- **Jacqueline HENRIAT**, 3^e Adjointe, Commerçante - retraitée
- **Marie-Carmen GAUDIN**, Chef d'entreprise
- **Michel FONTENOY**, Chauffeur
- **Alexandre LOISEAU**, Chauffeur
- **Frédéric KELLER**, Cascadeur, Comédien d'action
- **Gérard SEMENCE**, Agent de navigation
- **Roxane BORNAT**, AMP à Bourron
- **Francis SERRA**, Retraité du Ministère de la Défense
- **Patrick ALAGUILLAUME**, Conducteur de bus - retraité
- **Françoise FOURNIER**, gérante de société - retraitée
- **Baptiste DARCY**, Magasinier vendeur
- **Josiane CHARENTON**, agent de service hospitalier - retraitée.



Les Commissions

- **AGRICULTURE** : M. SAMYN Claude, M. KELLER Frédéric.
- **APPEL D'OFFRE** : Titulaires : M. FOUCHER Gérard, M. SERRA Francis, Mme GAUDIN Marie-Carmen, Mme CHARENTON Josiane. Suppléants : M. SAMYN Claude, M. SOULARD Jean-Marc, M. SEMENCE Gérard.
- **C.C.A.S** : Mme BORNAT Roxane, M. SERRA Francis, M. FOUCHER Gérard, Mme HENRIAT Jacqueline, Mme GAUDIN Marie-Carmen, Mme FOURNIER Françoise (Mme PETIT Nicole, Mme CHAUVIER Françoise, Mme BELLOT Isabelle, M. NEYENS Gérard, Mme SOULARD Nicole, Mme HENRIAT Jeanne).
- **AMÉNAGEMENT, URBANISME, TRAVAUX, P.L.U** : Mme CHARENTON Josiane, M. SAMYN Claude, M. SEMENCE Gérard, Mme HENRIAT Jacqueline, M. SERRA Francis, Mme GAUDIN Marie-Carmen, M. SOULARD Jean-Marc, M. FONTENOY Michel.
- **TOURISME, PATRIMOINE, CAMPING** : M. SAMYN Claude, M. SEMENCE Gérard, M. KELLER Frédéric, Mme GAUDIN Marie-Carmen, M. LOISEAU Alexandre, Mme FOURNIER Françoise, M. SOULARD Jean-Marc.
- **FÊTES ET CÉRÉMONIES** : M. LOISEAU Alexandre, M. DARCY Baptiste, M. KELLER Frédéric.
- **EMBALLISSEMENT, AMÉNAGEMENT** : M. SEMENCE Gérard, M. KELLER Frédéric, Mme GAUDIN Marie-Carmen, M. ALAGUILLAUME Patrick, M. SOULARD Jean-Marc, Mme FOURNIER Françoise.
- **REPRÉSENTANT DES ASSOCIATIONS** : M. SERRA Francis.
- **FINANCES** : Mme HENRIAT Jacqueline, M. SAMYN Claude, Mme GAUDIN Marie-Carmen, Mme CHARENTON Josiane, M. SERRA Francis, M. FONTENOY Michel, M. SOULARD Jean-Marc.
- **SCOLAIRE** : M. KELLER Frédéric, M. ALAGUILLAUME Patrick, M. LOISEAU Alexandre, Mme BORNAT Roxane.
- **JEUNESSE ET SPORTS** : M. KELLER Frédéric, M. ALAGUILLAUME Patrick, M. LOISEAU Alexandre, M. DARCY Baptiste.
- **LISTE ÉLECTORALE** : Mme HENRIAT Jacqueline, M. LOISEAU Alexandre, M. FONTENOY Michel, M. SOULARD Jean-Marc, Mme CHARENTON Josiane.
- **IMPÔTS** : Mme HENRIAT Jacqueline, M. SAMYN Claude, Mme CHARENTON Josiane, M. FONTENOY Michel (Mme LESAGE Christiane, M. PIROU Daniel, Mme BOEL Brigitte, M. MEYER Jean, M. POITOU Jean-Jacques, M. D'HARCOURT Jean, M. PONCET Bruno, M. LALU François).
- **CHEMINS ET VOIRIES** : Mme HENRIAT Jacqueline, M. SAMYN Claude, M. SEMENCE Gérard, M. SERRA Francis, M. ALAGUILLAUME Patrick, M. SOULARD Jean-Marc, M. FONTENOY Michel.
- **DÉLÉGUÉ A LA DÉFENSE** : M. SERRA Francis.
- **TRANSPORTS** : Titulaire : M. SAMYN Claude. Suppléant : M. FONTENOY Michel.
- **SYNDICAT DES EAUX DE PUISAYE** : Titulaires : M. FOUCHER Gérard, Mme CHARENTON Josiane. Suppléants : M. FONTENOY Michel, M. SOULARD Jean-Marc.
- **MAISON DE RETRAITE DE BOURRON** : M. SAMYN Claude, M. SERRA Francis.
- **SYNDICAT MAISON DE RETRAITE GANDRILLE SAINT SAUVEUR** : M. SAMYN Claude, M. SERRA Francis.
- **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** : Titulaires : M. FOUCHER Gérard, M. SOULARD Jean-Marc.
- **SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION** : Titulaire : M. SAMYN Claude.
- **SPANC** : Titulaire : M. FOUCHER Gérard. Suppléant : M. FONTENOY Michel.
- **CLET** : M. SAMYN Claude.
- **COMMISSION IMPÔTS INTERCOMMUNALE** : M. SERRA Francis, M. PIROU Daniel.

Finances communales 2014

BUDGET PRINCIPAL		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 235 095	1 235 095
Investissement	1 040 742	1 040 742
Excédent global de clôture 2013 : 482 495,88 euros		

BUDGET CCAS		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 905	6 905
Investissement	36	36
Excédent global de clôture 2013 : 2 510,04 euros		

BUDGET LOTISSEMENT DES VIGNES DU COLOMBIER		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	204 907	204 907
Investissement	250 848	250 848

ACHAT DE MATÉRIEL PAR LA COMMUNE EN 2014	
Logiciels informatique	5 099,04 €
Imprimante école	104,98 €
Bureau école	159,11 €
Radio cassette école	100,00 €
Radiateur logement	68,30 €
Décorations de Noël	2 844,12 €
Fournitures rythmes scolaires	982,45 €
Broyeur et plaque vibrante	9 900,00 €
2 pompes d'assainissement	7 992,10 €
Sonorisation église	1 112,41 € + 6 600,00 € (dons)

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	618 396	618 396
Investissement	601 672	601 672

BUDGET ASSAINISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	72 330	72 330
Investissement	283 039	203 039
Excédent global de clôture 2013 : 12 469,31 euros		

TAUX D'IMPOSITION 2014	
Taxe d'habitation	10,77 %
Taxe Foncier Bâti	18,38 %
Taxe Foncier Non Bâti	52,09 %

TRAVAUX DANS LA COMMUNE	
Lotissement des Claveries	337 035,74 €
Lavoir, fontaine	1 313,74 €
Reprofilage de fossés	4 365,60 €
Voirie, programme 2014	25 368,00 €
Camping	9 549,89 €
Salle culturelle	504 495,11 €
Electricité, chauffage église	11 677,20 €
Bornes à incendie	1 719,40 €
Logement rue de la puisaye	2 969,39 €
Verger conservatoire	5 205,60 €
Fleurissement communal	2 252,07 €

Le début de l'année 2015 sera marqué par l'organisation des élections départementales. Celles-ci auront lieu le dimanche 22 mars et en cas de second tour le dimanche 29 mars dans les départements pour procéder au renouvellement des conseillers départementaux.

Mode de scrutin : Il s'agit désormais d'un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours : deux conseillers départementaux de sexe différents formant un binôme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours.

Les candidats se présenteront donc devant le suffrage constitués en binôme composé d'une femme et d'un homme (art. L. 191). Une fois élus, les deux membres du binôme exerceront leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

Horaires des cars Paris – Rogny – Paris

Départ de Paris - Place d'Italie :

- Lundi à vendredi : **16 h 00** arrivée Rogny : **18 h 37**
- Samedi : **10 h 15** arrivée Rogny : **12 h 17**

Départ de Rogny :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : **07 h 32** arrivée Place d'Italie : **09 h 40**
- Mercredi : **13 h 38** arrivée Place d'Italie : **15 h 30**
- Samedi : **07 h 22** arrivée Place d'Italie : **09 h 30**
- Dimanche : **17 h 35** arrivée Place d'Italie : **20 h 00**

Modifications éventuelles les jours fériés. Pas de réservation.
Être présent 10 minutes à l'avance.

Demandez la liste des horaires complets Saint-Fargeau / Paris à l'Office de Tourisme.

Une médaillée à Rogny au Poney-Club du Rondeau !

Marie-Laure BOUILLET a obtenu la 3^e place dans la discipline Complet d'équitation, Championnat des Prop.-CCE Amateur 2 GP Jeune au Championnat de France d'équitation. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le Club dans un but éducatif et sportif.

La Mairie est ouverte :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- un samedi sur deux : les jours d'ouverture sont affichés à la mairie.
- Permanence du Maire et des Adjointes : sur rendez-vous.
1, rue de la Grande Montagne
89220 ROGNY-LES-SEPT-ÉCLUSES
Tél. : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
Site : www.rogny-les-7-ecluses.fr
Service Administratif : mairie.rogny@orange.fr

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : Sabrina CHARENTON.
- Secrétaire d'accueil : Laura DAMIENS.
- Agent tourisme : Florence SEIGNEUR.
- Agent d'entretien : Restaurant scolaire : Katia VERON et Emerick NEVEU.
- Salles communales, mairie et école : Katia VERON et Marie-Christine ANQUETIL
- Agents d'entretien voirie et espaces verts : Jacky GRENOT, Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU et Geoffroy BOIVIN en apprentissage.
- Agent Postal : Marie-Christine ANQUETIL et Hélène HUGUET en remplacement.
- Rythmes scolaires : Katia VERON et Laura DAMIENS

L'Agence Postale est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h. Départ du courrier tous les jours à 12h, sauf samedi. Tél : 03 86 74 54 17

CCAS : Pour la rédaction de vos courriers, dossiers ou pour toute demande personnelle, une permanence est assurée le mercredi matin par Jacqueline HENRIAT.
Autres dates sur rendez-vous au 03 86 74 51 78 au secrétariat de Mairie.

Service National :

Recensement en vue de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1998 doivent se faire recenser au service Accueil de la Mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

(Se munir de sa carte nationale d'identité et du livret de famille de ses parents.)

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

à la DDT Auxerre, 3, rue Monge, au 03 86 48 41 00.

Tri Sélectif : Route de Châtillon et Quai Sully. Pour les autres déchets, vous disposez d'une déchetterie cantonale à Champcevais (les mardis, jeudis et samedis matin de 9h à 12h toute l'année, les vendredis de 14h à 17h du 1^{er} avril au 31 octobre).

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement :

16-18, boulevard de la Marne à AUXERRE.
Tél : 03 86 72 87 19.

Courriel : contact@caue89.fr

Le CAUE a pour missions :

- L'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ;
 - L'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant ;
 - Les conseils aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement ;
 - L'information des maîtres d'ouvrages et des professionnels.
- Les CAUE sont présents dans 90 départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

Balayage des rues du Bourg 2015 :

12/01, 16/03, 20/04, 11/05, 15/06, 27/07, 03/08, 07/09, 19/10, 16/11. Nous vous rappelons que vous devez enlever vos véhicules la veille du passage.

La destruction des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, de frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie.

Ramassage des ordures ménagères

Le lundi matin.

En raison des jours fériés, la collecte sera effectuée les lendemains (voir tableau ci-dessous). Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du jour de collecte.

Pour faciliter le travail des éboueurs, présentez les bacs avec les poignées tournées côté route. Les poubelles doivent être rentrées après le ramassage.

INFOS PRATIQUES

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
JOURS FÉRIÉS 2015



Communes collectées le LUNDI		
	PÂQUES	PENTECÔTE
Jours fériés	lundi 6 avril	lundi 25 mai
Jour de collecte	mardi 7 avril	mardi 26 mai

Pas de changement pour le 15 août.
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

TICKETS DE CANTINE

Un système de tickets pour le paiement de la cantine a été instauré depuis le 1^{er} février 2013.

Néanmoins, nous rappelons aux parents d'élèves que les repas étant commandés une semaine à l'avance à la Maison de Retraite de Champcevais, il vous est demandé de vous présenter en mairie pour acheter vos tickets pour le mois suivant, impérativement avant le dernier MARDI du mois en cours.

Merci de votre compréhension.

Nous vous rappelons l'existence du site internet officiel de la Mairie :

www.rogny-les-7-ecluses.fr

dans lequel vous retrouverez d'autres informations administratives, culturelles, associatives,...

un forum et le coin des petites annonces pour professionnels et particuliers.

Attention : le nouveau marché de collecte n'étant pas attribué, les jours de collecte sont susceptibles d'être modifiés courant 2015.

L'information sera diffusée en direct sur le site internet : www.smpuisaye.fr

Une QUESTION ?



ou jerecycle@smpuisaye.fr

Tarifs municipaux

Espace culturel et touristique :

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour
- 300 € pour deux jours

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour
- 450 € pour deux jours

Cautionnement demandé :

- 500 €

Associations locales :

Gratuit

Pour toutes locations locales du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 50 € sera ajoutée au montant de la location pour le chauffage.

Cantine : 3,50 €

Garderie périscolaire :

1,00 € de 7h45 à 8h50 et 0,50 € de 16h30 à 17h00.

Tarifs Concessions Cimetière :

Temporaire (15 ans) : 60 €

Trentenaire : 165 €

Cinquantenaire : 275 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 € • 30 ans : 705 € • 50 ans : 1 305 €

Relais de services publics Bléneau

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Assistantes sociales sur rendez-vous (9h - 12h)	
Mardi	- Visio-accueil CAF (10h30 - 12h) - ADIL (10h - 12h) : 4 ^e mardi tous les 2 mois	- Conciliateur (14h-16h) : 2 ^e mardi de chaque mois - PACT (14h-16h30) : un mardi sur deux
Mercredi		RAM (14h-16h30) : 2 ^e mercredi de chaque mois
Jeudi	PMI (10h30-12h) : 2 ^e jeudi de chaque mois	
Vendredi	ANPAA sur rendez-vous	

Le social

- Le Conseil Général par le biais d'assistantes sociales et de conseillères en économie sociale et familiale sur rendez-vous au 03-86-44-42-00.
- La Caisse d'Allocations Familiales par le biais du Visio Accueil le mardi matin de 10h30 à 12h00.
- KOALIA : accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Général.
- Une médiatrice du PACT (Protection Amélioration Conservation Transformation) intervient pour la gestion des impayés d'énergie (EDF, eau, gaz, bois....) sur rendez-vous au 03-86-18-19-16.
- Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) le deuxième mercredi de chaque mois.

La santé

- Plus de permanence de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), elles ont désormais lieu le mardi matin de 9h à 12h à Saint-Fargeau.
- La Protection Maternelle Infantile le deuxième jeudi de chaque mois.
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), sur rendez-vous au 03 86 51 46 99 (vendredi) ou le 06 71 27 16 37.

Numéros de téléphone à retenir

Les Secours pour les téléphones mobiles	112
Service de garde - SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières Sandra NEROT et Stéphanie GERARD	03 86 74 96 76
Pharmacie BELLOT	03 86 74 54 64
Mairie	03 86 74 51 78
La Poste	03 86 74 54 17
Office du tourisme	03 86 74 57 66
Taxi 7 écluses	06 76 47 59 60 ou 03 86 74 53 12
Allô, Service Public	39 39
Pôle Emploi (Assédic)	39 49
CPAM	36 46
Pharmacie de garde	32 37
Relais de Services Publics de Bléneau	03 86 74 82 28
Service technique lignes téléphoniques	10 13

L'emploi

- Pôle Emploi (pour les plus de 26 ans) Visio Accueil, sur rendez-vous donnés par Pôle-Emploi.
- Mission Locale de Toucy (Un Conseiller, aide aux jeunes pour la recherche d'un emploi, formation, aide pour le permis, logement, ceci en fonction des formations acquises concerne les 16 - 25 ans) sur rendez-vous au 03-86-74-31-83.

Le logement

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) au 03-86-72-16-16 le 4^e mardi tous les deux mois.
- Le PACT concernant l'Agence Immobilière à Vocation Sociale sur rendez-vous au 03-86-18-19-16 un mardi sur deux.

Le Juridique

- Le conciliateur aide les personnes à trouver des solutions dans divers conflits (conflits de voisinage, avec les institutions...) le deuxième mardi de chaque mois.

Les passeports biométriques

- 87 passeports biométriques ont été fabriqués depuis le début de l'année, et 99 cartes nationales d'identités.

Agence Postale

L'agence postale communale est tenue par Marie-Christine ANQUETIL depuis février 2012.

Vous y retrouverez les principaux services de La Poste, 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h00.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h00.

Samedi, pas de départ.

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant.
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo.
- Fourniture d'autres produits Courrier / colis sur commande.
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée).
- Retrait des lettres et colis en instance (hors valeur déclarée et Chronopost).
- Service de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition).

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Post épargne ou Livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours.
- Émission de mandat cash, dans la limite de 300 € par opération.
- Pour toute autre opération concernant les produits financiers, votre Agence Postale Communale de Rogny, sera votre relais avec le bureau de Poste de Bléneau.
- Vente de cartes téléphoniques prépayées pour téléphones portables La Poste Mobile
- Règlement par carte bancaire à partir de 10 € et retrait avec carte bancaire à partir de 20 €.

Bureau de Poste

13, rue d'Orléans - 89220 BLÉNEAU

Horaires :

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
- Vendredi : 9h à 12h
- Samedi : 9h à 11h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 13h et le samedi à 10h30.

Nouveau : connectez-vous dans votre agence postale!

Accédez depuis une tablette tactile aux services en ligne suivants :



- La Banque Postale : 3639
- Service courrier particuliers : 3631
- Service courrier entreprises : 3634

Pour tout savoir sur La Poste :

www.laposte.fr
www.labanquepostale.fr
www.laposte.net

Une adresse bien présentée, c'est un courrier bien distribué !

Voici les 7 conseils de votre facteur pour vous aider :

- Écrire votre adresse en 4 lignes maximum
- Ne jamais mettre de virgule après le numéro de la rue
- Écrire bien distinctement les 5 chiffres de votre code postal
- Écrire en majuscules le nom de la ville et, si possible, l'ensemble de l'adresse
- Préciser votre adresse expéditeur au dos, ou au recto en haut à gauche
- Pour vos envois à l'étranger, écrire le nom du pays en français et en majuscule
- Pour vos courriers manuscrits, utiliser de préférence des enveloppes précastrées

Une boîte aux lettres normalisée, c'est le confort de tous !

Voici les 5 conseils de votre facteur pour vous aider :

- Préférer une boîte aux lettres de grande dimension (260 mm L x 260 mm H x 340 mm P)
- Préférer la marque NF pour une meilleure garantie
- Inscrire lisiblement, sur la boîte aux lettres, les noms de toutes les personnes qui habitent à cette adresse
- Placer votre boîte aux lettres à l'entrée de votre propriété en bordure de la voie de circulation
- Si vous venez d'emménager, venez signaler au bureau de poste le plus proche de votre domicile votre nouvelle adresse, ou rendez-vous sur www.laposte.fr

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Acte de naissance (validité 3 mois)	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de mariage (validité 3 mois)	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage, nom et prénoms	Gratuit	
Acte de décès (validité 3 mois)	Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt	Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu de résidence	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants	Gratuit	
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture	Ancienne carte grise, pièce d'identité, attestation de domicile, chèque bancaire ou postal ou mandat-cash, contrôle technique (si véhicule d'occasion)	Montant selon l'année et la puis- sance du véhicule. 6,50 € de frais de dossier	Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile.
Permis de conduire, perte et vol	Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, pour le reste, le dossier peut-être fait à la mairie du domicile ou directement en Préfecture	- 2 photos d'identité récentes et identiques - 1 justificatif de domicile - 1 photocopie du permis de conduire - en cas de perte ou vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol. - Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g		
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance du domicile	Livret de famille et toute pièce prouvant la nationalité	Gratuit	
Carte nationale d'identité (validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004)	Mairie du domicile, présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreintes + signature	- 2 photos d'identité, 1 attestation de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs) - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)	Gratuit	La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier.
Passeport (validité 10 ans)	Relais de Services Publics à Bléneau ou autres Relais			
Dossier de mariage	Mairie du domicile	Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance et pièce d'identité des 2 conjoints + pièces d'identité des témoins et justificatifs de domicile des futurs époux	Gratuit	
• Carte d'électeur • Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile A partir du mois de septembre jusqu'au 31 décembre	- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF) - Ancienne carte électorale	Gratuit	Avoir 18 ans et être de nationalité française
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex	Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Gratuit	Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité	Gratuit	Présence obligatoire
• Titre de séjour • Naturalisation	Directement en Préfecture			
Attestation d'Accueil	Mairie du domicile		30 € en timbres fiscaux	

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie

Formalités administratives en cas de perte de carte nationale d'identité et/ou passeport

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Principe

Si le document a été perdu, il convient de faire une déclaration de perte. La déclaration peut se faire en même temps que le dépôt du dossier en mairie, si la personne désire une nouvelle carte immédiatement.

CAS GÉNÉRAL : Perte avec demande de renouvellement

La déclaration de perte peut être préalablement établie sur internet avant d'être déposée directement en mairie (à Paris, à l'antenne de police administrative d'arrondissement) lors de la demande de renouvellement du titre perdu, permettant ainsi un gain de temps pour le déclarant. Cette déclaration de perte est jointe au dossier.

Liens internet vers le formulaire

Préfecture de l'Yonne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14011_01.do?jeton=iajztgEzZnc_UQEzcM9lf1v3

Ministère de l'intérieur :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/vol-perte-papier

CAS PARTICULIER :

Perte sans demande de renouvellement

Il convient dans ce cas de faire une déclaration de perte :

- si la perte a eu lieu en France : au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu où s'est produit la perte,
- si la perte a eu lieu à l'étranger : aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche.

PASSEPORT :

Si le passeport a été perdu, il convient de faire une déclaration de perte. Tout comme la carte d'identité, la déclaration se fait en même temps que le dépôt du dossier en mairie, si la personne souhaite obtenir un nouveau passeport immédiatement.

CAS GÉNÉRAL : Perte avec demande de renouvellement

Les démarches peuvent être effectuées, quel que soit le lieu d'habitation :

- En France : dans l'une des mairies (ou antennes d'arrondissement à Paris) équipées d'une station biométrique,
- A l'étranger : auprès du consulat (ou ambassade) qu'il convient de contacter pour savoir s'il est équipé pour délivrer les passeports biométriques. Comme pour la CNI, il est vivement conseillé d'établir la déclaration sur internet avant de venir déposer le dossier en mairie pour la demande du nouveau passeport.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Liens internet vers le formulaire

Préfecture de l'Yonne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14011_01.do?jeton=5hsOwQEzabZjYwEzdfXBfzH9

Ministère de l'intérieur :

http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/vol-perte-papier

CAS PARTICULIER :

Perte sans demande de renouvellement

Dans ce cas, la déclaration de perte est à faire :

- Si le passeport a été perdu en France : au commissariat de police ou à la gendarmerie du lieu de la perte,
- Si le passeport a été perdu à l'étranger : aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche.



État civil 2014**Naissances :**

17 août : Hugo VERCRUYSSE
 14 octobre : Ethan CHENEAU
 07 décembre : Raphaël FLÉ
 10 décembre : Lucas BEAUDIN TEIXEIRA
 12 décembre : Alek IVANOV

Mariages :

14 juin : Marie-Françoise WALTER et Patrick JENY
 25 juin : Maria VERDE et Jeannot GUILLOT
 27 septembre : Huguette DUMONT et Gille DESJARDIN

Décès :

07 janvier : Vincent SINZELLE, transcription
 28 janvier : Claudine BURGEVIN, transcription
 31 janvier : Jacques COUSIN, transcription
 15 mars : Michaël GLONIN, transcription
 29 avril : Roland HARRY, transcription
 12 juillet : Daniel GARCIA, transcription
 31 août : Georges LIGER, transcription
 09 octobre : Guy TAMEN
 20 octobre : Philippe HUET, transcription
 16 novembre : Michel HAMEY

Décès d'un de nos collègues, Daniel GARCIA

Daniel GARCIA nous a quitté le 12 juillet 2014. Rentré à la commune le 1^{er} février 1980, il a pris sa retraite le 1^{er} mai 2011. Malheureusement, il n'aura pas pu en profiter longtemps, la maladie en ayant décidé autrement. Nous ne l'oublierons pas.



Objets trouvés : casquette beige, carte sim, porte-clé de la coupe du monde, lunettes de soleil, pull adulte rayé, veste grise, manteau enfant violet et rose, portable Samsung tactile, montre noire, une moufle enfant, une pince à cheveu, un gant The North Face, un trousseau de 4 clés, un trousseau de 3 clés, un porte-clé avec une clé, un bouchon de réservoir de voiture avec deux clés.

Concours départemental de fleurissement 2014

- Mme et M. Serge BOULMIER, Félicitations du Jury
- Mme et M. Michel BOURGEOIS, Félicitations du Jury
- Mme et M. Michel HAMEY
- Madame Claudine HAURY, Félicitations du Jury
- Madame Nicole PETIT, Félicitations du Jury
- Monsieur Clodomir VIGNIER, Félicitations du Jury

Concours communal de fleurissement 2014

Catégorie « Commerces »

1^{er} prix : Le Fournil d'Aymeric et Clémence
 2^e prix : Bar PMU Le Colombier

Catégorie « Terrasses »

1^{er} prix : Mme Nicole PETIT
 2^e prix : M. Jean-Marie BISSON
 2^e prix : Mme et M. Serge GUILLOTEAU
 Encouragements : M. et Mme Patricia BEUNET

Catégorie « Jardins »

1^{er} prix : M. et Mme Colette BOULMIER
 2^e prix : Mme Jacqueline LEPEE
 3^e prix : M. et Mme Danièle HAMEY
 Encouragements : Mme Paulette MILLOT

Un pommier, offert par la société d'horticulture de l'Yonne, a récemment été planté par les enfants de l'école sur l'aire de camping-cars à côté du camping. Un geste simple pour les sensibiliser à l'environnement !



Catégorie « Fermes »

1^{er} prix : Mme Claudine HAURY et M. Jean-Claude DERIAZ

Catégorie « Écluses »

1^{er} prix : M. Clodomir VIGNIER
 2^e prix : M. Gérard SEMENCE

Catégorie « Façades »

1^{er} prix : Mme Josiane CHARENTON
 1^{er} prix : Mme Eliane PASQUIER
 3^e prix : M. et Mme France GENAIS
 Encouragements : Mme Paulette LENOBLE

Catégorie « Hébergements touristiques »

1^{er} prix : M. et Mme Micheline BOURGEOIS
 1^{er} prix : M. et Mme Élisabeth VEAULIN

Le fleurissement du village dépend de l'implication de tous. Merci encore à ceux qui œuvrent dans ce sens chaque année.

En 2015, la Municipalité renouvellera le fleurissement des rues et mettra en place celui du lavoir et des 7 écluses.



Travaux et entretien réalisés par les employés communaux en 2014 :

- Rénovation du lavoir
- Points à temps sur la voirie communale
- Divers travaux d'entretien au camping
- Réhabilitation du logement communal Rue de la Puisaye
- Réfection des murs de la cour de l'école
- Élagage et divers travaux de tonte et entretien

Travaux réalisés en 2014 :

- Lotissement des Claveries
- Cimetière
- Reprofilage des fossés routes d'Aillant, de la Claverie, de Dammarie et le Haut-Buisson
- Évacuation des eaux aux Loges et sur l'ancien chemin de Feins
- Réouverture d'un chemin communal aux Loges
- Espace culturel et touristique en cours
- Sonorisation et mise aux normes de l'électricité à l'église
- Remise en état des bornes à incendie
- Changement de deux pompes de relevage Quai Sully
- Changement des menuiseries au logement communal Rue de la Puisaye
- Accès intérieurs du camping
- Création du Verger conservatoire

Travaux prévus en 2015 :

- Réhabilitation du réseau des eaux usées
- Aménagement et sécurisation des 7 écluses
- Voirie : rue du Raisin dans le lotissement du Colombier, chemin piétonnier, 1^{er} tranche du chemin du Gaufre
- Élagage et divers travaux de tonte et entretien
- Rénovation du local des sanitaires Quai Sully
- Changements de points lumineux
- Curage de fossés et arasement de banquettes
- Peinture du pont Rue Léon Jaupitre et de la rambarde devant l'espace culturel
- Réhabilitation de la station d'épuration en cours
- Divers aménagements au camping

Monument des 7 écluses :

Cette année, les sept écluses ont changé de visage avec l'abatage des sapins le 22 avril dernier.

Voies Navigables de France envisage de signer une convention de superposition d'affectation au profit de la commune, relative à la gestion de l'entretien du monument des Sept Écluses.

La municipalité souhaite réaliser, sous réserve du financement de différents organismes tels que : Voies Navigables de France, Communauté de Communes Cœur de Puisaye, Conseil Général et Conseil Régional, un aménagement paysager et un panneau explicatif pour une mise en valeur du site. La sécurisation du monument et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite seront également des priorités.

En conséquence, un appel d'offres a été lancé début décembre pour le choix d'un maître d'œuvre (architecte paysager DPLG) qui aidera la municipalité dans ce projet.

Les travaux devraient débuter courant mars 2015.

Enfouissement du Réseau EDF

Dans le cadre de la maintenance et le développement de nos réseaux, ERDF réalise des travaux sur la commune de Rogny.



Notre bureau d'études régional étudie des solutions techniques avec un schéma directeur à 10 ou 15 ans et réalise un programme annuel pour la réalisation des travaux.

Pour Rogny, le réseau a subi en 2013 plusieurs incidents suite à des chutes d'arbres qui ont occasionné des coupures de courant pour nos clients.

Les travaux consistent à l'**enfouissement de 6 200 m de réseau HTA souterrain** permettant de déposer 6 130 m de réseau aérien **pour un coût de 343 000 €**.

Ces travaux sont réalisés en partie à l'aide d'une « trancheuse », technique plus économique et plus rapide que des travaux en tranchée traditionnelle (pelleteuse). Cette technique réduit aussi l'impact sur l'environnement par des tranchées plus étroites.

Le poste source Rublot d'où part la ligne HTA qui alimente Rogny est situé à St Fargeau. Ce départ Rogny fait 76 km dont actuellement 10 km en souterrain. Il alimente 995 clients dont 15 PME sur les communes de Rogny, St Martin des Champs, St-Privé, Bléneau et Champcevais.

Verger conservatoire

La Commune a répondu à un appel à projet sur les vergers conservatoires destiné à préserver les variétés fruitières locales. Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre du plan régional en faveur de la biodiversité adopté par la région en juin 2006. L'objectif est de protéger la richesse et l'identité de notre région et lutter contre la disparition des vergers traditionnels.

Ce verger conservatoire vient d'être planté près du lotissement des Claveries. Il est composé d'une haie champêtre (charmilles, érables champêtres, sureau, fusain d'Europe, ligustrum, cotoasteur, sorbus domestica...) et de 20 arbres fruitiers :

- 3 pruniers : Monsieur hâtif, Quetsche, Mirabelle de Nancy.
- 3 cerisiers : Bigarreau Starking, Bigarreau marmotte, Bigarreau jaune de Buttner.
- 7 pommiers : Belle fille, Flandres, Jolis bois, Nez plat, Salette, Cahilleux, Avrolles.
- 4 poiriers : Triomphe de Vienne, Duchesse d'Angoulême, Bon chrétien William, Triomphe de Jodoigne.
- 1 châtaignier doré de Lyon.
- 1 noyer franquette.
- 1 cognassier du Portugal.

Tout ces arbres ont été choisis parmi plus de 170 variétés.

Mise en valeur de notre lavoir

En 2013, les employés communaux ont participé à la mise en valeur du lavoir avec la rénovation intérieure du site (peinture, décapage, crépi), puis en 2014 avec l'aménagement extérieur du site (rambarde en bois et rénovation de la fontaine). Tous leurs efforts ont été sublimés par l'installation des fresques picturales au printemps dernier. Les peintres en Liberté de Rogny ont parfaitement illustré le travail des lavandières de l'époque de nos grands-mères sur quatre grands panneaux, complétés par du matériel d'époque.

Le lavoir est en visite libre toute l'année, et en visite guidée, sur demande à l'office de tourisme. 60 personnes ont demandé la clé à l'office de tourisme cette année et 122 personnes ont participé à des visites commentées du lavoir.

L'inauguration du lavoir restauré a eu lieu le samedi 13 septembre à 18h en présence des conseillers municipaux, des membres des Peintres en Liberté de Rogny, des responsables d'associations locales et du personnel.

Il est prévu la signalisation du lavoir par l'implantation d'un panneau le long de la RD90.



Espace culturel et touristique

La réhabilitation est lancée depuis 2013. Comme tout chantier important, il y a des imprévus qui retardent la fin des travaux, mais le résultat sera, je pense à la hauteur de nos espérances. L'ancienne salle des fêtes va laisser la place à un espace culturel et touristique, ouvert sur la rivière, l'île, le canal et le quai des Lancières. Ce bâtiment est très attendu par nos habitants et nos associations locales et l'on pourra y organiser des manifestations et des expositions de qualité.



Un « contrat global » pour améliorer la qualité des eaux en Puisaye-Forterre



Le contrat global, proposé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et porté par la Fédération des eaux Puisaye-Forterre, vise à fédérer des acteurs d'un territoire (collectivités, syndicats, associations, entreprises, particuliers...) autour de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Sont concernés le Loing, l'Ouanne, le Branlin et leurs affluents qui traversent 40 communes du département de l'Yonne. L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité des eaux de surface et souterraines en vue de répondre aux exigences de la Directive cadre européenne sur l'eau.

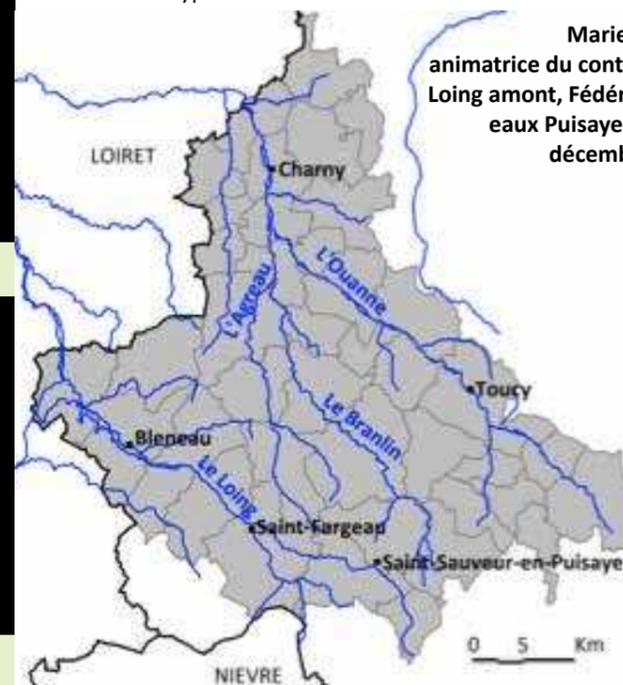
L'élaboration du contrat a permis de réaliser un état des lieux/diagnostic qui a mis en évidence les enjeux du territoire. Une concertation avec les acteurs a également été menée afin d'établir des priorités d'actions.

La mise en œuvre du contrat, prévue de début 2015 à fin 2018, est articulée autour de 4 objectifs qui sont :

- * l'amélioration de la qualité des eaux en réduisant les pollutions (domestiques, industrielles et agricoles qu'elles soient diffuses ou ponctuelles) ;
- * la reconquête de la fonctionnalité des milieux aquatiques et humides (entretien et restauration des rivières, continuité écologique, gestion des zones humides et des plans d'eau) ;
- * la gestion et la protection de la ressource en eau (captages pour l'alimentation en eau potable) ;
- * le développement d'une gestion de l'eau concertée, globale et durable (connaissance, communication, animation).

Cette programmation représente 157 actions, classées en 3 niveaux de priorités, pour un montant de 18 millions d'euros, financés de 50 à 80 % par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil régional de Bourgogne et le Conseil général de l'Yonne selon le type d'actions.

Marie Douane, animatrice du contrat global Loing amont, Fédération des eaux Puisaye-Forterre, décembre 2014.



Infos-accessibilité

Le 25 septembre 2013, le Comité interministériel du handicap fait le constat que l'échéance du 1^{er} janvier 2015 ne pourra être tenue, du fait du retard accumulé depuis 2005, et retient le principe de compléter, par ordonnance, la loi du 11 février 2005 pour donner un « second souffle à l'accessibilité ».

Le 25 septembre 2014 le Conseil des ministres approuve le projet d'ordonnance qui rend possible la poursuite de la dynamique par la création d'un nouvel outil : l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Pour tout savoir sur ce nouveau dispositif : www.accessibilite.gouv.fr



Civisme

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991.

Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

L'article 6 incite les occupants de propriétés à prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas anormalement gêné par le bruit provenant d'appareils ménagers, d'appareils et dispositifs de diffusion sonore, d'instruments de musique, et de comportement non adapté à ces propriétés.

De même, l'article 7 informe les propriétaires et possesseurs d'animaux de leur devoir de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

L'élimination des déchets :

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le brûlage des déchets verts (plantes et fleurs fanées), vous devez les déposer dans votre bac à bio déchets.

Nous vous rappelons que les feux sont interdits en période de sécheresse.

De plus, nous disposons d'un point propreté rue Gaspard de Coligny et nous souhaiterions qu'il reste propre et accueillant. Nous comptons sur vous pour déposer vos déchets dans les bacs adéquats.

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques.

En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de saler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents.

Nous rappelons à chaque usager que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux, surtout aux abords de l'école.

Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1^{er} ou 2^e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivant :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1^{er} catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).

• Relèvent de la 1^{er} catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.

• Relèvent de la 2^e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).

Avez-vous déjà pensé que... ?

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3^e classe.

- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.

- les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac plastique lors de sa promenade quotidienne !

3 distributeurs de sacs sont installés à Rogny.



Syndicat Mixte de Puisaye • Déchets : infos pratiques

Les bacs d'ordures ménagères

Le Syndicat mixte de la Puisaye ne fournit pas de bacs d'ordures ménagères. Chaque habitant s'équipe à sa convenance. Néanmoins, nous vous conseillons d'investir dans un bac normé (du même type que le bac à biodéchets), plus pratique et plus solide.

ATTENTION : choisissez une autre couleur que le vert, réservé aux biodéchets.

Le bac à biodéchets

Le Syndicat mixte de la Puisaye a distribué à chaque foyer, un bac vert ou un bioseau (au choix) afin de collecter en porte-à-porte les biodéchets c'est-à-dire la fraction fermentescible des déchets ménagers : déchets alimentaires, papiers et cartons souillés non recyclables en apport volontaire. **ATTENTION :** aucun déchet extérieur au bac ne sera accepté. Pour les biodéchets, vous pouvez également demander un composteur individuel pour faire votre compost vous-même.

Collecte des biodéchets en hiver

En hiver, nous rencontrons des périodes de fortes gelées. Dans cette situation, le contenu du conteneur gèle et se colle aux parois, il est alors impossible de le vider, même avec nos moyens mécanisés. Alors, en cas de gel, il est possible pour votre bac de ne pas être vidé en totalité.

Les conteneurs du point recyclage

La commune est dotée d'un point recyclage situé rue Gaspard de Coligny, où les habitants doivent amener les emballages, le papier et le verre.

Les cartes de déchetterie

Si vous n'avez pas votre carte

Pour les habitants qui ne l'ont toujours pas retirée, plusieurs possibilités :

- en déchetterie auprès du gardien aux horaires d'ouverture,
- par mail, par internet ou par téléphone auprès du Syndicat mixte de la Puisaye : **jerecycle@smpuisaye.fr**, **au n° vert : 0800 584 762**, **sur le site <http://www.smpuisaye.fr/les-dechetteries>**
- en mairie.

Pour les demandes en déchetterie ou dans votre mairie, vous voudrez bien vous munir d'un justificatif de domicile et relever si possible le n° de votre bac à biodéchets présent sur le couvercle.

Une fois cette fiche de réservation remplie et envoyée au Syndicat (via le gardien de la déchetterie ou via la mairie, par courrier, fax ou internet), la carte d'accès sera délivrée sous 3 semaines maximum et pourra être retirée en déchetterie.



Déchets - Infos pratiques

Un nouveau site internet : **www.smpuisaye.fr**

Le Syndicat mixte de la Puisaye vient de mettre en ligne son site internet.

Un site clair et concis

Ce site se veut simple, avec peu de texte et beaucoup d'illustrations.

Simple mais pas simpliste. Le site tente d'être complet, c'est un espace riche d'informations dédiées à la collecte et au traitement des ordures ménagères, des biodéchets, de la collecte sélective et des déchetteries.

Plusieurs onglets s'offrent à vous. La partie Syndicat pour commencer, présente la collectivité, ses missions, le territoire, etc. Une multitude de renseignements se trouvent dans la partie « les déchets en pratique ».

Au travers de celle-ci, on trouve les informations pour bien comprendre les enjeux du tri (les consignes, la valorisation...), que ce soit pour les biodéchets ou les points recyclage.

Une autre rubrique informe sur la collecte des ordures ménagères et des biodéchets (jours de collecte, consignes...).

Enfin un dernier onglet donne toutes les informations sur les déchetteries : localisation des 10 sites, demande en ligne de la carte d'accès....

Un site évolutif

D'autres rubriques sont prévues : un espace pédagogique pour les écoles, un onglet sur la réduction des déchets...

Il ne vous reste plus qu'à « naviguer ». À vous de découvrir ce nouvel outil suivant votre intérêt et vos besoins.



DES AUTOCOLLANTS « STOP PUB »

Chaque année, nos boîtes aux lettres accueillent 850 000 tonnes de courriers non personnalisés : prospectus, publicités, journaux gratuits, soit en moyenne 40 kg par foyer.

Le Syndicat compte plus de 18 000 foyers soit plus de 750 tonnes de courriers non adressés.

Pour ceux qui ne désirent plus recevoir ces courriers, le Syndicat vient de réaliser un stop pub spécifique à notre territoire.

Il mentionne également le souhait de continuer à recevoir l'information des collectivités locales.

À ce titre les distributeurs se sont engagés à continuer leur distribution dans les boîtes aux lettres.



Vous pouvez vous procurer un autocollant Stop Pub :

- à l'accueil ou à la caisse centrale de certaines grandes surfaces qui proposent leur propre autocollant.
- auprès de certaines associations de défense de l'environnement ou des consommateurs ayant créé leurs autocollants.
- en l'imprimant depuis le site du ministère de l'Écologie et du Développement durable.
- en allant à votre mairie qui peut en avoir à disposition.

UNA ASSAD DU CANTON DE BLÉNEAU

12 Rue de Dreux - 89220 BLÉNEAU
Tél : 03 86 74 92 80 - Fax : 03 86 74 97 55

E-mail: una.assad.bleneau@outlook.fr
Site: www.unayonne.net

Agrément Services A la Personne depuis octobre 1992
Agrément Qualité N°2012-2.89.1
Autorisée par le Conseil Général depuis 2005

L'UNA ASSAD du canton de Bléneau est une association loi 1901 à but non lucratif en exercice depuis 1969. Elle a pour objet de **faciliter le maintien à domicile** des personnes en difficulté en raison de leur âge ou de leur état de santé en organisant les interventions d'un **personnel qualifié**.

Nous mettons à votre disposition

- un **service d'aide aux tâches ménagères**, aux courses et aux toilettes simples, Service Prestataire et/ou Service Mandataire
- un **service de soins pour les toilettes complexes**, SSIAD pour 26 personnes dont 1 adulte handicapé de moins de 60 ans
- un **service de repas livrés à domicile**, livraison de plats cuisinés et conditionnés par l'EHPAD de Champcevais en respect des normes diététiques et des régimes alimentaires avec un bon sens du goût et de la qualité
- le **transport accompagné des personnes en dehors du canton** pour des activités de loisirs ou autres. Cette prestation est soutenue financièrement par la caisse de retraites du régime général mais aussi par les caisses de retraite complémentaires pour les personnes de plus de 80 ans.
- un **service de garde d'enfants à domicile à des horaires atypiques**, offrant la garde de vos enfants à votre domicile en dehors des heures d'ouverture des crèches avec les mêmes aides financières CAF que les crèches.

Nous nous spécialisons

- **création d'un service spécialisé Alzheimer** depuis le mois de février 2012. Ce projet a été finalisé avec les SSIAD de Puisaye et a pris son siège au sein du SSIAD de Saint-Sauveur. Son but est d'intervenir au domicile de la personne dont l'affection a été reconnue en vue de préserver ou améliorer l'autonomie de celle-ci dans les activités de la vie quotidienne.
- ouverture le 1er décembre 2014 de notre propre **Accueil de Jour itinérant en Puisaye pour malades de type Alzheimer** afin de répondre à la fois au besoin d'une prise en charge thérapeutique des personnes atteintes de maladies de la mémoire par des activités adaptées encadrées par des professionnels ainsi qu'au besoin de répit des familles.

Des conventions avec nos partenaires :

- **Présence Verte** nous permet de vous donner accès à **vosre téléalarme à domicile** à un tarif avantageux.



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

- l'association intermédiaire **RENOUER** nous permet de vous apporter une aide de qualité pour **vos petits travaux intérieurs-extérieurs**.

Notre travail en collaboration avec la MAIA, Maison de l'Autonomie et de l'Insertion des personnes en situation complexe à domicile, **l'Association France Alzheimer 89**, le **réseau OPALE** de soins palliatifs à domicile et **l'HAD**, service d'Hospitalisation à Domicile du centre hospitalier d'Auxerre nous permet de **répondre toujours mieux à vos besoins en côtoyant les réseaux professionnels compétents sur notre région**.

L'UNA ASSAD du canton de Bléneau est reconnue pour la **qualité de sa gestion et de ses prestations**. En 2014, l'association aura dispensé **plus de 31 000 heures d'aide à domicile** (Services Prestataire et Mandataire confondus) et livré **plus de 9 000 repas**.

Les tarifs appliqués sont révisés chaque année et calculés au prix de revient réel. Un budget prévisionnel global de plus de 990 000 € a été établi pour 2015.

Les services à la personne ouvrent droit à **réduction d'impôt** pour les personnes retraitées et à **crédit d'impôt** pour les actifs à hauteur de 50 % des sommes engagées dans la limite de 12 000 € par an en 2014.



Nos interventions sont mises en place jusqu'à **7 jours sur 7 à raison de 1 à 4 passages par jour** selon vos besoins et votre état de santé.

L'obtention du **soutien financier** des caisses de retraite, du Conseil Général ou encore de la CPAM ou de la CAF en fonction de votre situation particulière est une de nos priorités.

Une permanence téléphonique est tenue 7 jours sur 7 de 6h à 20h.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, n'hésitez pas à nous contacter au **03 86 74 92 80** ; une solution vous sera proposée afin de pallier à vos difficultés.

Office de tourisme Cœur de Puisaye



La première année de fonctionnement du nouvel Office de Tourisme « Cœur de Puisaye », né de la fusion de l'Office de Tourisme de la Puisaye-Fargeaulaise, du Toucycois et de Rogny les Sept Écluses, a été une année de construction.

Plusieurs actions ont été menées telles que l'édition d'un guide touristique « **Cœur de Puisaye, entre Nature et Culture** », d'un guide hébergement et d'un site internet qui regroupe l'ensemble de l'offre touristique de notre territoire.

Un éducateur, journée de formation à destination des conseillers en séjours des Offices de Tourisme de Bourgogne et des bénévoles assurant l'accueil, a rencontré un vif succès le 30 Septembre.

Enfin, le programme « Coups de Cœur en Puisaye » qui propose des visites insolites, des randonnées à thème, des ateliers pour les enfants a permis de jouer notre rôle d'animateur du territoire.



Pour les 230 adhérents, véritables piliers de notre association, une journée de rencontres leur est consacrée le 3 décembre, avec au programme : des ateliers d'apprentissage (réservation en ligne, réseaux sociaux, déco,...) et des visites sur le terrain. Les objectifs de cette journée s'appuient essentiellement sur l'échange et la formation. Le second pilier, le personnel, est maintenant bien organisé. Le classement de l'Office de Tourisme en catégorie III sera effectif fin d'année 2014, début d'année 2015. La Démarche Qualité est également amorcée pour une obtention de la Marque en 2016. Le troisième pilier, les bénévoles. Indispensables au bon fonctionnement de notre association, je les remercie pour le temps qu'ils nous consacrent.

Je remercie également la communauté de communes « Cœur de Puisaye » pour leur soutien financier.

Pendant, cette période hivernale, l'Office de Tourisme travaille sur les actions à mener pour l'année 2015, qui sera une année riche en actions dans le but de favoriser le développement touristique du territoire.

Marieke Klomp,
Présidente de l'Office de Tourisme.

Un saison positive pour le Camping en 2014

- Une fréquentation en hausse pour la saison estivale 2014.
- On compte donc une augmentation de 35% du nombre d'arrivées et de 44% des nuitées en ce qui concerne les emplacements nus, ce qui correspond à un total de 1 203 arrivées pour 2 729 nuitées.
- Concernant les mobiles homes, une augmentation de 17% des arrivées, mais une baisse de 24% des nuitées.

Réalisations 2014 :

- Peinture intérieure / extérieure des sanitaires
- Remplacement des portes des sanitaires
- Portail d'accès à l'aire de camping-cars
- Clôture du camping
- Remplacement de la borne Wifi volée
- Accès intérieurs en revêtement non poussiéreux
- Réédition de flyers.

Réalisations prévues en 2015 :

- Délimitation des quelques emplacements non délimités
- Divers petits travaux de peinture
- Isolation du Chalet d'accueil
- Robinet de puisage eau chaude
- Grille de classement dans le chalet
- Traduction du site internet en néerlandais
- Réédition de flyers.

Fête du nautisme

Après trois ans d'absence, la Municipalité a souhaité reconduire la fête du nautisme le 6 juillet dernier. Malgré la météo capricieuse, vous étiez nombreux à participer aux animations proposées et nous vous en remercions. Des animations variées et s'adressant à un large public : modélisme, futreaux de Loire, Platibubble, structures gonflables, canoë-kayak, bateaux à pédales, démonstrations de joutes nautiques, simulateur de pêche, manœuvre des pompiers, nœuds marins,

Tourisme Fluvial du Centre : En 2014, toujours plus de services à bord !

- * le « WIFI embarqué » pour les hyper connectés,
- * le BBQ/plancha pour régaler les grillades-party
- * le pack « all inclusive » pour les 100% liberté, entre autres...



L'activité location a été un peu timide alors que l'activité accueil du port est nettement en recul.

Notre clientèle principalement européenne a côtoyé des plaisanciers venus de très loin : Nouvelle Zélande, Afrique du Sud, Japon, Canada, Brésil, Russie, etc...

Parmi nos autres actions :

une journée portes-ouvertes à l'occasion de la fête du nautisme en juillet, un éductour des OT du territoire en octobre et la participation aux salons régionaux.

Alors, n'oubliez pas : sur l'eau, les voyages sont plus beaux, larguez les amarres et redécouvrez votre région !

L'école élémentaire de Rogny, située rue Léon Jaupitre, en face de la pharmacie, est composée de 2 classes :

- une classe de CP-CE1 avec 16 élèves, enseignante et directrice : Mlle De Zaleski, en poste depuis 2001-2002
- une classe de CE2-CM1-CM2 avec 28 élèves, enseignantes : Mlle Lespagnol (lundi, mardi et jeudi) et Mlle Tschieb (vendredi).

L'école commence à 9h et se termine à 15h45. De 15h45 à 16h30, il y a les nouveaux ateliers périscolaires encadrés par Mme Véron et Mlle Damiens, aidées certains jours par de courageux bénévoles, que nous remercions. Les enfants ont la chance d'y faire de nombreuses activités manuelles.

La cantine est gérée par la mairie et surveillée par Mme Véron et M. Neveu. Le ménage et la surveillance du car le matin sont assurés par Mme Véron. La surveillance du car le soir est assurée par Mlle Damiens. Les repas sont préparés par la maison de retraite de Champcevais.

En janvier 2015, toute l'école partira 5 jours en classe de neige à Lamoura dans le Jura. C'est un séjour très onéreux, qui coûte près de 17 000 €. Afin de financer ces sorties, nous organisons chaque année un loto (15 février 2015), une kermesse (27 juin 2015) et une soirée spaghetti (18 avril 2015). Nous vous y attendons nombreux. Les mairies de Rogny et de Champcevais participent également financièrement aux sorties scolaires ainsi que certaines associations. Nous les remercions tous chaleureusement.

Les peintres en liberté nous ont aidés, une fois de plus, dans des ateliers de peinture en juin 2014, les enfants ont travaillé sur les arbres et réalisé de magnifiques dessins. C'est toujours un moment apprécié de tous. Et enfin, la journée au haras du Cottard, offerte par M. Keller et Mlle Gestin a été magique comme l'an passé. Un grand merci aux parents de Nora.

Merci aussi à la mairie pour le terrain multisports sur l'île, que nous utilisons dès qu'il fait beau et également pour le défilé des chevaliers et la mise à l'eau de notre radeau en septembre dernier.



Nous travaillerons aussi au mois de mai sur la sécurité routière avec le permis piéton que la gendarmerie remettra aux élèves de CE2 CM1 CM2.

Les élèves vont aussi chaque année au gymnase de Bléneau, ainsi qu'à la piscine de St Maurice sur Aveyron (pour les petits) et celle de Bléneau (pour les grands). Ils se rendent également tous les 15 jours à la bibliothèque-médiathèque de Bléneau où ils sont accueillis par Nathalie Billiette. Les relations avec les résidents de la maison de retraite se poursuivent, les enfants sont allés leur présenter un spectacle de Noël le 9 décembre 2014.

Enfin, la réussite de l'école repose sur l'investissement des enseignants, de la mairie, des associations du village et des parents d'élèves. C'est ensemble que nous construisons l'avenir de nos enfants.

Mlle De Zaleski, Directrice

Rythmes scolaires

Depuis la rentrée de septembre 2014, le système des rythmes scolaires est instauré à l'école de Rogny-les-Sept-Écluses chaque après-midi de 15h45 à 16h30 sauf le mercredi après-midi. On compte actuellement une trentaine d'enfants.



Des activités diverses et variées leur sont proposées (jeux extérieurs, activités manuelles pour Noël, Halloween, des jeux de société, scoubidou, coloriages, ...).

Ces nouvelles activités périscolaires sont encadrées par deux employées communales Katia VERON et Laura DAMIENS.

Ponctuellement des membres de l'association « Les Peintres en Liberté de Rogny », Monsieur JULIEN et Mesdames TARGA et LESAGE, interviennent 2 fois par semaine, le lundi et le jeudi pour réaliser avec les enfants des activités de dessins, de peinture, de créativité et de lecture.



Association Icaunaise de Soutien Scolaire et de Remise à Niveau : AISSRAN

Cette association a vu le jour en 2010 à Bléneau. Elle est constituée de professeurs diplômés et s'adresse aux élèves rencontrant des difficultés scolaires en français, maths, langues vivantes et économie.

L'AISSRAN a pour but d'aider les élèves, en analysant leurs besoins. Les professeurs leur proposent des solutions adaptées à chacun.

Des stages, des cours le mercredi et des cours à domicile sont proposés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 03 86 74 50 16.

Garderie

La Mairie a été sollicitée en début d'année, par différentes assistantes maternelles (association ou libérale) afin de créer des Maisons d'Assistants Maternelles sur le territoire communal.

Néanmoins, ces projets n'ayant pas pu aboutir pour diverses raisons, la municipalité a mis en place, afin de pallier aux besoins des familles dans le domaine de la petite enfance, une garderie scolaire depuis la rentrée de septembre 2014.

Cette garderie, gérée par Mme VERON Katia employée communale, accueille les enfants au sein de l'école primaire, le matin de 7h45 à 8h50 et le soir de 16h30 à 17h00.

Les tarifs appliqués sont les suivants :

- 1.00 € le matin/jour de présence
- 0,50 € le soir/ jour de présence

Pour toute inscription, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie.



Par ailleurs, si vous souhaitez vous installer en tant qu'assistante maternelle ou si votre agrément est en cours d'acquisition, merci de vous présenter en Mairie.

Les p'tites frimousses dans le canton

Comme chaque année, l'équipe du relais assistants maternelles « les p'tites frimousses » propose des ateliers d'éveil à destination des jeunes enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles. Les parents employant ces dernières sont également invités à y participer. Ainsi tout le monde profite d'un moment convivial où chacun découvre, partage, et échange.

Au premier semestre 2014, les enfants ont découvert les 4 éléments : l'eau, le feu, l'air et la terre. A travers les activités, ils pourront jouer avec le chaud et le froid, manipuler la terre, comprendre l'importance de l'air. Une thématique pour renouer avec la nature et ces éléments essentiels à l'être humain. L'École de Musique de Puisaye et la médiathèque de Bléneau ont également offert quelques moments très ludiques !

En cette fin d'année, des ateliers motricité ont été mis en place avec un éducateur sportif de la FSCF. Un groupe du multi-accueil « les Marmottes » s'est intégré à la petite équipe des enfants des « p'tites frimousses ».

Au sein du gymnase de Bléneau, les petits ont pu expérimenter les cabrioles, la traversée de « pont », la montée de différents supports : un grand moment de plaisir !

Cette activité a tellement plu que le relais réitère le projet pour le premier semestre 2015. Les dates sont disponibles sur simple demande à l'animatrice.



L'autre mission du relais est d'accueillir les familles dans leur recherche de garde pour leur enfant : remise de la liste des assistantes maternelles agréées, information sur les crèches du secteur... Un soutien législatif est aussi proposé dans le cadre du contrat de travail mis en place entre les parents et leur assistante maternelle. Ces professionnelles peuvent elles aussi en profiter.

Le relais se déplace à Bléneau le mercredi en semaine paire dans les locaux du relais de services publics de Bléneau. Les ateliers d'éveil ont lieu une fois par mois soit à Bléneau, soit à Champignelles.

Pour toute information, contactez Mathilde Burtin ou Irène Anquetil au 03 86 74 60 59, ou encore par mail : relais-lesp-titesfrimousses@orange.fr.



Jusque dans les années 1950, les villageois avaient l'habitude de vivre au son des harangues poussées par les artisans et les camelots de passage.

On avait le ramoneur, le rémouleur, le marchand de guimauve, le chiffonnier et bien d'autres qui s'égosillaient pour vanter leur marchandise.

Rogny avait son marchand de peaux de lapins ! On le reconnaissait de loin avec sa biauade (blouse) noire, sa casquette et sa moustache fournie. Il déambulait sur une vieille bicyclette en criant :

*Peaux de lièvres, peaux de lapins !
Peaux d' lapins, peaux, aux !*

Il s'appelait *Paul Guyot*.

D'origine nivernaise, il s'est d'abord installé à Bléneau, peu avant la grande guerre mondiale, afin d'exercer le métier de coiffeur avec son frère mais une pleurésie va l'obliger à tout arrêter. C'est alors que ses souvenirs le ramènent au temps où, en culotte courte, il sillonnait avec son père les rues de Varzy pour vendre les peaux de lapins. Il décide donc de reprendre cette activité et s'achète ainsi sa première bicyclette !

C'est en professionnel qu'il s'installe à Rogny, dans les années quarante, où il achète l'ancien relais de poste du « Cheval Rouge ».

Sa gouaille est un atout majeur et il connaît toutes les ficelles du métier.



Ses journées sont laborieuses. Il faut aller de village en village, de ferme en ferme, attendre l'apparition d'un signe des ménagères à leur fenêtre et s'efforcer de conclure l'affaire.

Il partait au lever du jour et rentrait fort tard, chargé comme un mulet. Le soir, il accrochait ses fourrures retournées sur une baguette de noisetier passée à la flamme, pliée en embauchoir à l'intérieur. Sans oublier de les traiter à la naphthaline pour les protéger des rats et de la vermine.

Une peau de lapin valait dans les 50 centimes en 1940 mais suivant la couleur et la qualité, le prix pouvait quadrupler. Les lapins de garenne étaient très appréciés pour fabriquer les feutres et bien payés.

Paul n'hésitait pas à se diversifier et prenait aussi les peaux de chèvres, taupes, vaches et revendait sa marchandise à un grossiste d'Auxerre. Les affaires lui rapportant suffisamment, il pourra ainsi rembourser l'emprunt de sa maison, s'acheter une moto, puis une Citroën.

Mais l'arrivée du plastique et du synthétique vont faire s'effondrer les cours des peaux de lapin et Paul Guyot se reconvertit dans la brocante jusqu'à l'âge de 72 ans, secondé par son épouse Antoinette !

Bibliographie. :

«*Ces gens de Puisaye*» par Jean-Claude Tsavdaris.

© photos de l'auteur



Paul Guyot et son « p'tit lapin » d'Antoinette...

Notre Village à Noël

Les femmes bénévoles se sont de nouveau réunies aux ateliers communaux pour la confection des décorations de Noël qui embelliront nos rues et nos sapins, gentiment installés par les employés communaux.

La Municipalité a investi dans des nouvelles décorations lumineuses de Noël installées rue Léon Jaupitre et devant la Mairie.

Merci à vous pour cette mobilisation annuelle qui reste une jolie occasion de se réunir et se rencontrer.

Cependant, nous ne remercions pas les personnes qui chaque année profitent de ces décorations pour les dégrader ou les subtiliser !

Le Noël des écoles

Cette année encore nous étions réunis le samedi 13 décembre à la salle des fêtes de Champcevais pour l'arbre de Noël des enfants des écoles.

Après le spectacle donné par les différentes classes, un goûter composé de brioche et chocolat a été servi aux 64 enfants.

Vers 16 heures le père Noël est arrivé et la distribution des cadeaux s'est effectuée pour le grand bonheur des écoliers.

Le Noël du personnel

Les employés communaux et les conseillers municipaux se sont réunis autour d'un apéritif dînatoire le vendredi 12 décembre le temps d'une soirée.

Les enfants du personnel ont accueilli le Père Noël avec un peu de timidité mais ils se sont empressés d'ouvrir leurs cadeaux par la suite.

Le Noël de nos aînés

Cette année encore la municipalité a pensé aux administrés ayant 70 ans et plus et étant électeurs à Rogny.

Comme tous les ans à la même époque nous avons effectué la distribution des colis de Noël.

87 colis concernaient les personnes seules et 38 colis pour couples, sans oublier 11 colis pour les personnes étant accueillies en maison de retraite.

La composition des colis est toujours approximativement la même, à savoir : foie gras, plat principal, fruits au sirop, confiture, bordeaux rouge, crémant de bourgogne et quelques bonbons. Pour les résidents en maison de retraite, eau de Cologne et crème de douche.

Sapin de Noël décoré entièrement par les enfants pendant les nouveaux rythmes scolaires.



Voisins Solidaires

Fortunade Daviet-Noual



L'association « Voisins Solidaires » se développe à Rogny depuis 2009. Elle a pour objectif de renforcer le lien social et d'améliorer les relations de voisinage grâce à des gestes utiles et simples (apporter les médicaments ou le pain, aider les personnes qui ne maîtrisent pas encore les nouvelles technologies, etc.). Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter (06-31-70-16-50). Les membres de Voisins Solidaires seront ravis de vous rendre service. L'association organise deux fêtes dans l'année afin que tous les habitants de Rogny prennent un pot ensemble, partagent un moment convivial : la « Fête des voisins » et la « Fête du Beaujolais nouveau ». Cette année, en raison des travaux dans la salle des fêtes, la « Fête du Beaujolais nouveau » n'a pas eu lieu. En 2015, la « Fête des voisins » se déroulera le mardi 26 mai, à partir de 19 heures. En 2014, elle s'est tenue dans la cour de récréation de l'école de Rogny, ce qui a plu à beaucoup d'entre vous. Nous nous y réunirons de nouveau cette année. La « Fête du Beaujolais nouveau » se tiendra le vendredi 27 novembre, à partir de 18h30, dans la nouvelle salle des fêtes. Je profite de ce petit article dans le Bulletin municipal pour remercier chaleureusement tous les participants à ces fêtes qui viennent avec le sourire et des gâteaux, des gougères, des quiches, des bouteilles et autres denrées plein les bras ! Merci de contribuer à ces moments joyeux et si sympathiques !

Club Omnisports de Puisaye

Le Club Omnisport de Puisaye (C.O.P.) évolue d'année en année. Nous arrivons à plus de 100 adhérents, comprenant le badminton, le handball, le tennis de table et le basket. Ouverture de la section basket depuis septembre 2013, qui avance et prend de l'ascension. Nous pensons à la rentrée scolaire 2015 faire une section mini-basket avec la Ligue de Bourgogne. Le basket de loisirs adultes est toujours présent les jeudis à 19h45 au gymnase de Bléneau, actuellement nous avons plus de 20 licenciés. En projet pour 2015, la rentrée des 12 – 15 ans en basket loisirs, il nous reste encore le créneau horaire du gymnase à finaliser. Les 15-18 ans sont déjà en place. Nous organisons une fois par trimestre une rencontre sportive entre toutes les sections pour jouer tous ensemble au handball, badminton ou basket, très bonne ambiance. Nous organiserons du basket et du hand pour tous sur le terrain multisports de Rogny en 2015. La date n'est pas encore établie pour le moment.

Dates à retenir :

- le samedi 20 juin : forum des associations à la Halle de Bléneau
 - le samedi 27 juin : portes ouvertes des associations sportives au gymnase de Bléneau
- Basket = 55€ /an et Handball = 55 € /an, les deux 90 €.
Pour vous inscrire au basket, contacter Patrick au 07 81 85 62 65.



Comité des fêtes

Président André Veaulin



Le comité fête, devant tous ses bénévoles, les 80 ans de Jacqueline dont plus de quarante années au comité des fêtes. Bravo Jacqueline !

Ce dimanche 30 novembre à 6h30 du matin, Nicole a la chance d'annoncer notre Feu d'Artifice du 25 juillet 2015 à l'émission RTL que son présentateur reconnu. « Ah ! Le Feu d'Artifice de Rogny les Sept Écluses » s'exclama-t-il à la radio. Si nous avons eu la chance de renouer avec la réussite notre fête 2014, la météo nous a permis une trêve calculée mais fructueuse puisque des milliers de spectateurs ont apprécié et acclamé, un spectacle qualifié parmi les plus beaux feux d'artifices de France, organisé par une association villageoise. Quel plaisir, pour les organisateurs et nos sympathisants bénévoles, qui se dévouent sans modération et s'engagent volontairement dans une tâche qu'ils exercent quelquefois depuis de nombreuses années. Nous allons donc nous investir à nouveau pour la 49^e édition, en espérant un temps magnifique, tout le savoir faire technique et la réussite artistique, de nos équipes d'artificiers, de sonoriseurs, d'éclairagistes et de techniciens de tous genres.



Si chaque année nous choisissons un thème différent, il faut aussi résoudre de nouvelles difficultés souvent d'abord administratives, mais aussi de terrain, les sapins morts seront-ils abattus ? Eh bien oui ! Mais encore, dans les Sept Écluses l'herbe verte très haute cette année humide, a été broyée fin juin, eh bien oui ! Heureusement sans sécheresse au moment du tir du feu qui nous aurait posé de graves problèmes de sécurité. Merci à toutes les personnes engagées et responsables qui ont apporté des solutions rapides et efficaces. Comme vous le constatez, c'est une grande fête que votre Comité des Fêtes a eu la chance de mettre en place, il y a maintenant de nombreuses années, bientôt le demi siècle, sera une étape importante, fêté par notre association et nous comptons toujours beaucoup sur votre soutien, votre engagement et votre participation active. Cette année de nouveaux circuits ont été proposés et ont plu à nos randonneurs ce dimanche 9 mars pour découvrir nos campagnes vivifiantes et verdoyantes.



Le 21 juin le feu de la St Jean a éclairé l'Île et égayé tous ses participants. Au voyage récompense en Normandie, nos bénévoles ont découvert les plages du débarquement ainsi que la cathédrale de Rouen illuminée de fresques multicolores. Chaque année nous n'oublions pas les enfants qui partagent chocolats et friandises aux fêtes de Pâques et de Noël. Merci à vous tous qui contribuez à l'annonce et la bonne ambiance de nos fêtes. Merci à tous les membres du Comité des Fêtes qui participent à toutes nos réunions préparatoires pour élaborer avec vigilance et précaution toutes nos festivités. N'oubliez pas notre assemblée générale le vendredi 6 février 2015.
Bonne et Heureuse Année 2015 à Vous Tous. A bientôt.

Amicale Paroissiale

Président André VEAULIN

L'Amicale Paroissiale poursuit son œuvre qui débuta dans les années 50 ayant pour objectif principal la restauration de la salle St Joseph très délabrée. Suite à toutes ces années laborieuses, avec beaucoup de persévérance l'œuvre se réalise et va se poursuivre comme l'a souhaité le conseil d'administration, l'instauration de toilettes accessibles par tous, à partir de la grande salle, au rez de chaussée. L'époque des grandes kermesses étant révolue, ce sont les braderies de vêtements qui grâce aux dons multiples et variés, procurent beaucoup de travail à nos équipes de volontaires mais permet, avec succès, un grand débarras dans la salle St Jô, sur plusieurs week-end. A cette occasion je rappelle que chacun peut donner, comme de coutume, des vêtements propres et objets négociables pour nos braderies prochaines. Merci aux généreux donateurs. Un stand plein de gaîté à la fête du nautisme où l'on a confectionné des crêpes.



La préparation des frites à l'occasion du feu d'artifice, remporte un vrai succès, mais demande néanmoins beaucoup de travail pour les personnes qui participent à la préparation et la tenue de ce stand d'approvisionnement qui reste profitable et nécessaire aux spectateurs de cette soirée estivale. L'année dernière l'Amicale avait accepté de participer, avec d'autres partenaires, au financement de la réfection de travaux de rénovation de la sonorisation de notre église St Loup. Après quelques essais la nouvelle sonorisation donne satisfaction pour suivre plus agréablement l'ensemble des cérémonies. Merci à tous les participants pour la concrétisation de cet ancien projet. Le 1^{er} mai est l'occasion pour les jeunes de participer à la vente des bouquets de muguet dans le village et de terminer cette distribution en un moment agréable pour les personnes âgées de la maison de retraite de Bouron qui partagent avec émotion ce court instant de bonheur. La fête de St Eloi, le Saint patron de ceux qui aiment un travail bien fait comme le bon orfèvre Eloi. Pour fêter cet événement un rassemblement dans la bonne humeur avec repas est prévu début décembre. Comme vous le constatez une petite équipe vieillissante s'accroche pour maintenir une présence chrétienne et active auprès de la population Rognyçoise malgré le départ programmé des Frères de St Jean le 28 juin 2015. Bonne et heureuse année avec toute votre famille.

Groupe Recréatif

Président Jean-Claude DERIAZ

Activités très modérées en dehors de la gymnastique volontaire dont les cours ont augmenté d'une section supplémentaire



destinée aux personnes moins jeunes Nous pouvons encore accueillir d'autres volontaires le lundi soir et le jeudi à 17 h30 à la salle des mariages de la mairie. Les reprises d'autres manifestations et animations auront lieu dès le printemps prochain certainement dans la nouvelle salle culturelle dont les travaux semblent se terminer !! Nous vous tiendrons au courant de ce qui est envisagé début 2015.
Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

AAPPMA : la Tanche de Rogny

Président : Jean-Jacques POITOU



Le 15 juin 2014 notre Association a fêté ses 100 ans. Nous partons vers un nouveau centenaire et de nouvelles aventures. Les objectifs seront différents, la qualité de l'eau et la protection du milieu aquatique seront des priorités.

Bilan 2014

Notre association progresse : 170 cartes de pêche ont été délivrées dont 80 cartes complètes. Néanmoins la vente des cartes pour les jeunes est en baisse. N'hésitez pas à emmener vos enfants au bord de l'eau. La pêche est un merveilleux prétexte pour leur faire découvrir la nature. A l'étang neuf, beaucoup d'oiseaux sont présents suivant les saisons : foulques, hérons cendrés, grèbes huppés, colverts, cygnes, cormorans, grandes aigrettes, martin-pêcheur (etc.). Pendant ce temps, les jeux vidéo auront le temps de se reposer...

Nous avons organisé au mois de Mai, pour la 4ème année, la fête de la pêche à la truite réservée aux enfants. 40 petits pêcheurs étaient présents.

Au mois de juillet nous avons participé à la fête du nautisme, et nous avons organisé notre traditionnel concours de pêche (32 pêcheurs en individuel et 13 équipes à l'américaine)

Ces deux animations ont été placées sous le signe de la pluie. Mais quelque part l'eau fait partie de la vie du pêcheur.

Projet 2015

Au mois de mars nous ferons un lâcher de truites dans la rigole de Saint-Privé autour de l'étang neuf si le niveau de la rigole nous le permet.

Au mois de mai la fête de la pêche sera une nouvelle fois réservée aux enfants et les truites seront au rendez-vous.

Pour la première fois nous allons organiser notre concours de pêche au mois de septembre.

Nous allons empoissonner l'étang neuf. Essentiellement en sandres et brochets. La pêche aux carnassiers sera fermée pendant la période d'adaptation du poisson. A noter une bonne

reproduction du poisson, notamment à l'étang neuf (gardons, perches, et surtout du brochet).

Nous tenons à remercier la municipalité pour son aide qui nous permet d'organiser la fête de la pêche destinée aux enfants, de participer à la fête du nautisme et que notre concours de pêche se déroule dans les meilleures conditions. Nous remercions aussi toutes les personnes qui nous aident dans l'organisation de nos diverses activités, ainsi que l'office du tourisme, les enseignantes de l'école et bien entendu les employés municipaux.

BONNE ANNÉE HALIEUTIQUE A TOUS.

Club de l'Amitié

Notre petite association se porte bien. Nous comptons 118 adhérents et l'année 2014 a été excellente.

Quatre repas ont été effectués dans la bonne humeur et convivialité à la salle des fêtes de Bléneau, prêtée gracieusement par M. Alain DROUHIN que nous remercions vivement.

Le vide grenier et ses nombreux exposants, commerciaux ou particuliers, a été un vrai succès malgré une météo mitigée.

Nous étions présents à la Fête du Nautisme pour promouvoir nos différentes activités, à savoir :

- Le lundi après midi de 14 h à 17 h (couture, tricot, point de croix, etc..)
- Le jeudi après midi de 14 h à 18 h (belote, tarots, scrabble etc.)
- En juillet et août nous avons eu le plaisir d'être initiés aux échecs grâce à M. Olivier BARLI (expérience à renouveler !)

Calendrier des manifestations 2015 :

- Concours de belote le 22/02/2015,
- André RIEU Zénith d'Orléans le 04/03/2015,
- Marché aux fleurs et végétaux le 03/05/2015,
- Les Stentors à Montargis le 10/05/2015,
- Repas Fête des Mères le 4/06//2015,
- Vide Greniers le 01 et 02/08/2015 ,
- Repas de fin d'année le 28/11/2015.

Le Président Gérard NEYENS, a quitté le club le 31/12/2014. Un nouveau bureau sera constitué en début d'année 2015.

Assemblée Générale le 24 Janvier 2015.

Le Président et tous les membres du bureau vous souhaitent une très Bonne Année 2015 et vous informent que tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus .



Peintres en Liberté de Rogny

Président Daniel JULIEN

L'Association a été créée au printemps 2014. Elle compte de nombreux adhérents. Elle initie à la peinture dans plusieurs disciplines : huile, aquarelle, pastel, encre... pergamano (dentelle sur papier).

Les Peintres se réunissent tous les vendredis après-midi (dans la salle culturelle de Rogny).

En cours d'année 2014, les peintres ont réalisé leurs œuvres personnelles et ont participé, en collaboration avec la Mairie, à la vie associative du village.

Monsieur le Maire, le 18 septembre 2014, en présence de

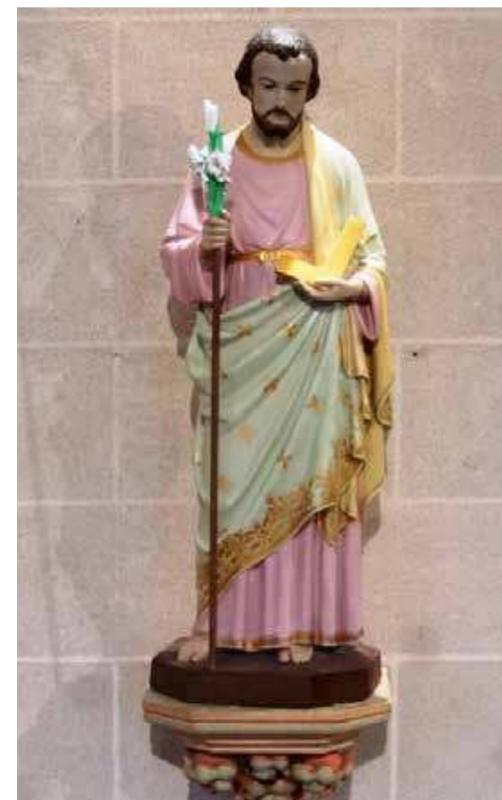


Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux, les Présidents des différentes Associations, l'Office de Tourisme et de nombreux Rognycois, a inauguré, dans le Lavoir, les quatre fresques des Lavandières réalisées par les Peintres.

Remerciements à Jeanne et Jean Henriat, Françoise et Francis Serra pour la remise des dons personnels d'accessoires à l'usage des lavandières.

En collaboration avec les Institutrices de l'école et les Parents d'élèves, les Peintres ont effectué deux sorties en juin 2014 pour découvrir les arbres sur la commune. Les enfants étaient en possession d'un herbier, ils ont dessiné et peint l'arbre de leur choix, tous ont été fiers de leur réalisation.

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, l'Association effectue bénévolement des séances hebdomadaires en présence de Katia et Laura. Réalisation de travaux manuels, peintures, dessins, et lecture de contes...



Trois peintres, Aurélie, Christiane, Claire, ont restauré la statue de Saint Joseph (non inscrite au patrimoine) afin de lui redonner tout son éclat. Vous pouvez retrouver la statue dans l'Église de Rogny depuis décembre 2014.

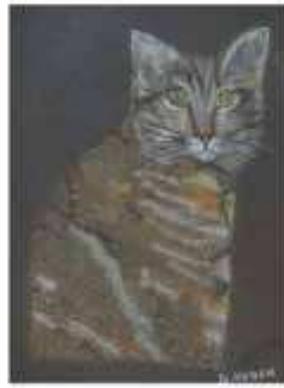
Toute l'équipe des Peintres en Liberté accueille, dans la convivialité et la bonne humeur, les personnes désirant venir s'initier et progresser dans les différentes disciplines choisies.

Tél - Daniel : 06 72 59 55 35.

Venez nous rendre visite.

Santé et bonheur à tous pour l'année 2015.





HÉBERGEMENT RESTAURATION

- **AUBERGE DU CANAL : Hôtel - Restaurant**
Jour de fermeture : lundi en basse saison. Pas de fermeture en haute saison.
Mme KARONI. Tél : 03.86.74.52.63
- **AUBERGE DES 7 ÉCLUSES : Hôtel - Restaurant**
Fermeture : mardi et mercredi midi.
M. JACQMIN. Tél : 03.86.74.52.90
- **LA BELLE EPOQUE : Restaurant**
Ouvert les midis du mardi au dimanche.
Ouvert les vendredi et samedi soir.
Mme CHATELIN. Tél : 03 86 44 26 35
- **PIZZERIA (à emporter à partir de 18h)**
Mercredi, vendredi et dimanche.
M. COQUILLAT. Tél 03 86 74 37 78.
- **GÎTE RURAL « RELAIS DU LION D'OR »**
Mme SAGET. Tél : 03 86 74 58 56
- **GÎTE RURAL « AU BON LOGIS »**
M. et Mme BOURGEOIS. Tél : 03 86 74 54 71
- **GÎTE RURAL « LA MAISON D'AMIS »**
Mme LORENCEAU. Tél : 03 86 74 52 56
- **CHAMBRES D'HÔTES DE « LA CRASNE »**
M. et Mme VEAULIN. Tél : 03 86 74 53 11
- **CAMPING DES LANCIÈRES**
Mairie : 03 86 74 51 78.

COMMERCES ET ENTREPRISES

- **SALON DE COIFFURE PRIVILÈGE**
Fermé le mercredi et le dimanche.
Tél : 03 86 74 55 38
- **L'ATELIER DES 7 ÉCLUSES**
Christine FIEVET : 06 81 76 08 31.
- **AGENCE IMMOBILIÈRE**
Mme MANNEVY : 03 86 74 85 97
- **S.B.P.I. :**
MM. GALLOT : 03 86 74 51 36
- **MÉTALLURGIE**
M. BAUS : 03 86 74 51 17
- **S.B.P.I. ENVIRONNEMENT :**
MM. GALLOT : 03 86 74 28 49
- **ENTREPRISE MULTISERVICES**
JardinBricoServices - Paysagiste
M. GOJARD : 06 88 70 07 45
- **ALBERTINI PRESTATIONS**
Vignes - Paysagistes
M. MAISON : 06 43 09 78 08

TRANSPORT

- **LES TRANSPORTS DEMETS**
M. DEMETS : 03 86 74 57 92
- **TOURISME FLUVIAL DU CENTRE**
Mme GAUDIN : 03 86 74 55 92

- **ROGNY BATEAUX PROMENADES**
M. JACQMIN : 06 84 11 54 52

ÉQUITATION

- **HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB**
Mme GESTIN et M. KELLER : 03 86 74 59 39
- **PONEY-CLUB DE ROGNY / ECURIE DU RONDEAU**
Mlle DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

- **BOULANGERIE**
Fermé le mercredi.
M. et Mme LOISELEUR Tél : 03 86 74 53 97
- **BOULANGERIE « PAIN ET GOURMANDISES »**
Fermé le lundi.
M. WALMACQ et Mme MAGNEZ : 02 38 97 11 36
- **BAR – PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER**
Fermé le mardi après-midi.
M. et Mme COQUILLAT : 03 86 74 53 09
- **TRAITEUR**
M. SAGET : 03.86.74.58.56

BÂTIMENT

- **MAÇONNERIE**
M. DELAGNEAU : 03 86 74 57 03
M. GRENOT : 03 86 74 53 74
- **PLOMBERIE / ÉLECTRICITÉ**
M. MILOT : 03 86 74 30 11
M. VACHER : 09 54 83 97 96